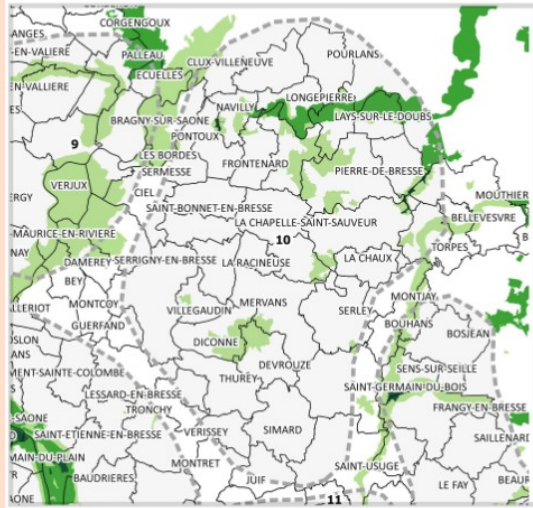




## Enjeux et leviers pour nos territoires

### Les espaces naturels remarquables du Nord de la Bresse



- Espace naturel sensible
- Zone Natura 2000
- Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique

NORD DE LA BRESSE

### BILAN DES DYNAMIQUES À L'ŒUVRE SUR LE TERRITOIRE



Urbanisme

- Urbanisation non homogène sur ce secteur : zones avec urbanisation linéaire, zones avec évolution des surfaces artificialisées relativement importante et zones fortement fragmentées
- Constat d'une évolution importante du bâti, avec un étalement urbain des villages et des bourgs diffusant le long des voies, occupant d'importantes surfaces et créant un paysage urbain peu attractif



Agriculture

- Secteur à forte prédominance des grandes cultures, ayant tendance à accroître leur surface depuis les années 2000



Forêt  
Bocage

- Secteur avec une présence de petits massifs épars, sur l'Est et le Sud-Est
- Constat d'ouverture de la maille bocagère avec une régression du bocage ; recul de la fonction de clôture avec l'extension céréalière
- Répartition inégale des surfaces de haies, avec peu de haies et d'éléments bocagers au Nord du secteur, et une densité plus forte au Sud

### QUELQUES ESPÈCES CARACTÉRISTIQUES



Busard des roseaux



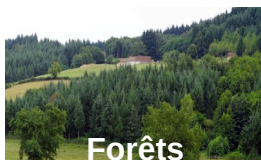
Busard cendré



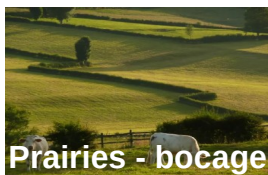
Busard Saint-Martin

## Enjeux et leviers pour nos territoires

### LES ENJEUX PAR TYPE DE MILIEUX



- Connecter les grands massifs en maintenant les petits massifs et bosquets en « pas japonais »
- Éviter les obstacles linéaires créés par les grandes infrastructures, en maintenant les boisements pour la continuité Jura-Ain-Bresse



- Conserver des haies et un bocage de qualité, maintenir les prairies alluviales fragilisées et morcelées par les retournements pour la mise en culture, notamment sur le val Saône-Doubs
- Maintenir les espaces prairiaux et bocagers de le Bresse afin d'assurer la connectivité avec les réservoirs des départements limitrophes (Ain et Jura)



- Lutter contre les pressions et les pertes de zones humides induites par le retournement des prairies alluviales, le comblement des mares, l'embroussaillage de certains marais, la diffusion des espèces invasives, etc



- Maintenir et restaurer la fonctionnalité des milieux humides et des champs d'expansion des crues en vallées alluviales

### LES OBJECTIFS PRIORITAIRES POUR LE TERRITOIRE

- ▶ **Préserver les prairies et le bocage** en bord de cours d'eau et en milieux humides
- ▶ **Restaurer la continuité entre les massifs forestiers** par le maintien de haies et de bosquets en zones de grandes cultures